

Difficultés de détermination de quelques Reptiles présents en France

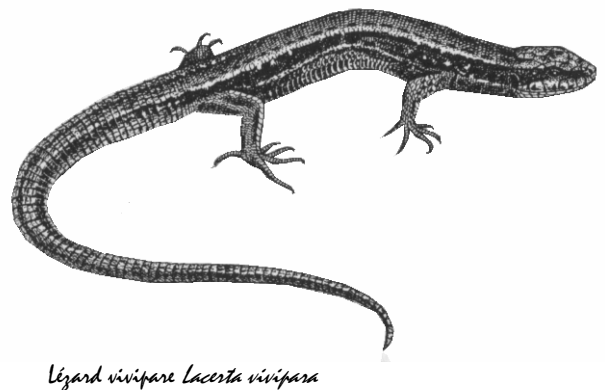
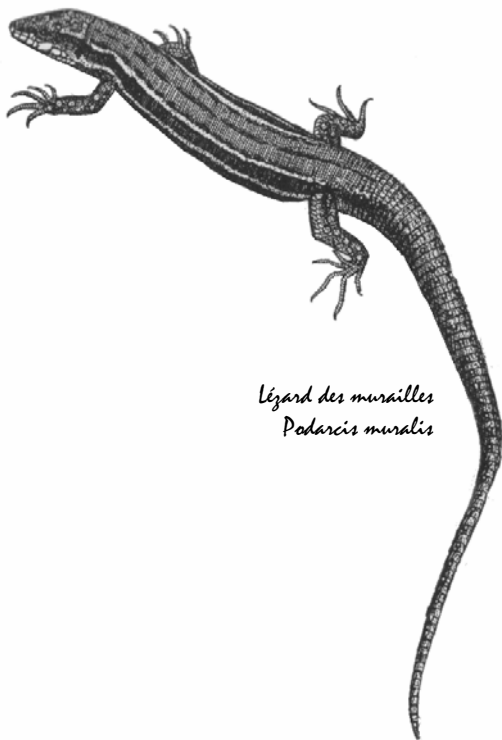
Philippe GENIEZ, Gilles POTTIER et Jean-Pierre VACHER

1 – Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le Lézard hispanique (*Podarcis hispanica*) (valable uniquement pour la zone méditerranéenne française et le Pays Basque)

Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Lézard hispanique <i>Podarcis hispanica</i>
Présence d'une large tache foncée sur la ligne des flancs au niveau de l'insertion de la patte antérieure. Parfois, cette tache contient un ou deux ocelles blanchâtres, exceptionnellement bleus.	La tache plus foncée près de l'insertion de la patte antérieure est absente ou peu visible (dans ce dernier cas, elle ne contient jamais d'ocelles clairs)
Tête relativement peu aplatie	Tête visiblement très aplatie
La plaque massétérique est presque toujours présente	La plaque massétérique peut être absente ou très petite (chez environ 50% des individus)
Souvent moins de 60 écailles temporales	Souvent plus de 60 écailles temporales
Chez le mâle, les taches gulaires sombres sont le plus souvent confluentes et forment un chevron superposé aux maxillaires inférieurs.	Chez le mâle, les taches gulaires noires ne sont pas confluentes et ne sont pas alignées en chevron.
Iris de l'œil orangé à rouge	Iris blanchâtre, jaune pâle ou orange pâle.
Chez le juvénile, le dos est uniformément brun cuivré, avec ou sans ligne vertébrale sombre ; les flancs sont uniformément noirs et sont rehaussés en haut et en bas d'une ligne longitudinale blanche ; l'ocelle clair inclus dans la tache noire située à l'insertion de la patte antérieure est déjà visible.	Chez le juvénile, le dos est gris ou brun grisâtre, avec généralement une ligne vertébrale sombre ; les flancs sont sombres, souvent marbrés de clair, sont peu ou pas rehaussés de lignes longitudinales blanches, et de ce fait, contrastent peu avec le dos ; il n'y a pas d'ocelle clair bien visible à l'insertion de la patte antérieure.
Les jeunes mâles sont presque indifférenciables des jeunes femelles.	Les jeunes mâles présentent une coloration réticulée (comme l'adulte) alors que les jeunes femelles sont plus moins distinctement lignées.
Chez le mâle adulte, des ponctuations noires de la face ventrale sont généralement présentes sur toutes les rangées longitudinales de plaques ventrales. L'absence totale de ponctuations ventrales est exceptionnelle chez mâles.	Chez le mâle adulte, des ponctuations noires sont limitées aux rangées externes des plaques ventrales ; l'absence totale de ponctuations ventrales est fréquente chez les mâles.
Gorge et ventre du mâle adulte blanchâtres, rouge orangé à rouge brique ou jaunes.	Face ventrale presque toujours blanche, exceptionnellement rose saumon pâle ; cependant, dans les Pyrénées-Orientales et le Pays Basque, le ventre peut être saumon vif à rouge brique mais la gorge reste alors presque toujours blanche (des exceptions à gorge colorée existent dans le Pays Basque).
Lorsque les deux espèces cohabitent, le Lézard des murailles est nettement plus grand.	Lorsque les deux espèces cohabitent, le Lézard hispanique est nettement plus petit.

2 - Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*)

Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Lézard vivipare <i>Lacerta vivipara</i>
Tête visiblement aplatie avec un museau pointu et des arcades oculaires légèrement proéminentes.	Tête courte avec un museau arrondi et des arcades oculaires non proéminentes.
Présence d'une large tache foncée sur la ligne des flancs au niveau de l'insertion de la patte antérieure ; parfois, cette tache contient un ou deux ocelles blanchâtres, exceptionnellement bleus.	Absence de tache différenciée près de l'insertion de la patte antérieure.
Ecailles dorsales fines, granuleuses et presque lisses, assez nombreuses (généralement plus de 45 rangées longitudinales à mi corps).	Ecailles dorsales assez grandes, aplaties et nettement carénées, peu nombreuses (25 à 35 rangées longitudinales à mi corps).
Généralement plus de 15 pores fémoraux sous chaque cuisse.	Toujours moins de 16 pores fémoraux sous chaque cuisse.
Collier non dentelé	Collier dentelé
Chez le mâle, le ventre est généralement blanchâtre, parfois rouge brique ou jaune, rehaussé de ponctuations noires.	Chez le mâle, le ventre est jaune orangé ou orange vif, rehaussé de taches noires plus grandes que les ponctuations de <i>Podarcis muralis</i> .
Chez le mâle, et souvent chez la femelle, les plaques ventrales externes sont bleu vif.	Les plaques ventrales externes ne sont jamais bleues.
Chez le juvénile, le dos est uniformément brun cuivré, avec ou sans ligne vertébrale sombre ; les flancs sont uniformément noirs et sont rehaussés en haut et en bas d'une ligne longitudinale blanche ; l'ocelle clair inclus dans la tache noire située à l'insertion de la patte antérieure est déjà visible.	Le juvénile est entièrement noirâtre, avec de fines mouchetures claires souvent peu visibles.



3 - Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et les Lézards montagnards pyrénéens (*Iberolacerta bonnali* et *Iberolacerta aranica*)

(aire de contact possible : Pyrénées centrales et occidentales, au dessus de 1600m)

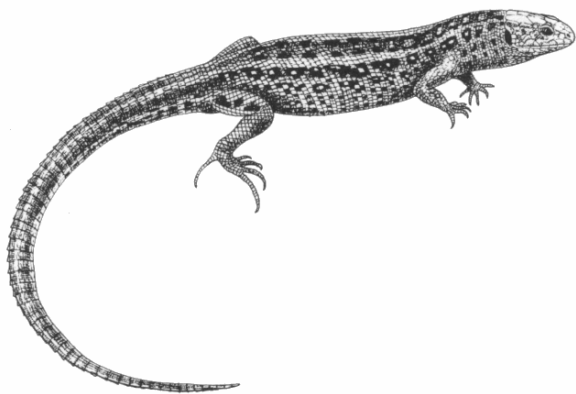
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Lézards montagnards pyrénéens <i>Iberolacerta bonnali</i> et <i>Iberolacerta aranica</i>
Ecailles rostrale et internasale rarement en contact.	Ecailles rostrale et internasale le plus souvent en contact.
Ecailles supranasale et loréale généralement disjointes.	Ecailles supranasale et loréale généralement en contact.
Généralement, plus de 15 pores fémoraux sous chaque cuisse.	Souvent moins de 16 pores fémoraux sous chaque cuisse.
Généralement plus de 45 rangées longitudinales d'écailles dorsales à mi corps.	Moins de 45 rangées longitudinales d'écailles dorsales à mi corps.
Présence d'une large tache foncée sur la ligne des flancs au niveau de l'insertion de la patte antérieure. Parfois, cette tache contient un ou deux ocelles blanchâtres, exceptionnellement bleus.	Absence de taches différenciées près de l'insertion de la patte antérieure.
Chez l'adulte, les flancs sombres sont généralement marbrés et souvent bordés chacun d'une ligne dorsolatérale claire ; le dos est presque toujours rehaussé de ponctuations noires souvent agencées en une ligne vertébrale.	Chez l'adulte, les flancs sont uniformément noirs ou noirâtres, contrastant fortement avec le dos qui est gris argenté, parfois rehaussé, surtout chez le mâle, de petites taches noires agencées en deux bandes longitudinales distales.
Les deux lignes dorsolatérales, lorsqu'elles existent, sont fines et bien délimitées.	Les deux lignes dorsolatérales, lorsqu'elles existent, ont des contours plus ou moins flous et sont de teinte brun gris à jaunâtre, d'aspect parfois métallisé (doré) dans leur moitié antérieure.
Iris de l'œil orangé vif à rouge chez l'adulte	Iris blanchâtre à orange clair.
Ponctuations ventrales situées chacune surtout sur la partie centrale des plaques ventrales.	Ponctuations ventrales situées chacune sur la partie distale antérieure des plaques ventrales ; elles sont plus larges que longues.
Chez le mâle, la face ventrale est blanchâtre, rouge brique ou jaune.	Face ventrale toujours blanchâtre.
Chez le mâle, la gorge est généralement tachée	La gorge est presque toujours immaculée.

4 - Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le Lézard montagnard de l'est des Pyrénées (*Iberolacerta aurelioi*)

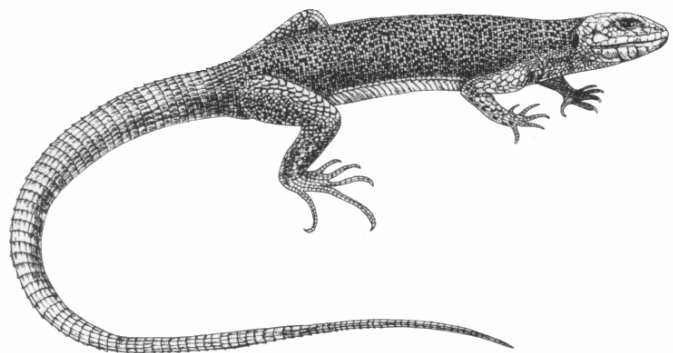
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Lézards montagnards de l'est des Pyrénées <i>Iberolacerta aurelioi</i>
Ecailles rostrale et internasale rarement en contact.	Ecailles rostrale et internasale le plus souvent en contact.
Ecailles supranasale et loréale généralement disjointes.	Ecailles supranasale et loréale généralement en contact.
Généralement, plus de 15 pores fémoraux sous chaque cuisse.	Moins de 14 pores fémoraux sous chaque cuisse.
Le premier pore fémoral (en partant de l'intérieur) est situé au point d'insertion de la cuisse sur le corps.	Le premier pore fémoral (e, partant de l'intérieur) est séparé du point d'insertion de la cuisse sur le corps par une, deux ou trois grosses écailles dépourvues de pores.
Présence d'une large tache foncée sur la ligne des flancs au niveau de l'insertion de la patte antérieure. Parfois, cette tache contient un ou deux ocelles blanchâtres, exceptionnellement bleus.	Absence de taches différenciées près de l'insertion de la patte antérieure.
Chez l'adulte, les flancs sombres sont généralement marbrés et souvent bordés chacun d'une ligne dorsolatérale claire ; le dos est presque toujours rehaussé de ponctuations noires souvent agencées en une ligne vertébrale.	Chez l'adulte, les flancs sont uniformément noirs ou noirâtres, contrastant fortement avec le dos qui est gris argenté, rehaussé, chez le mâle, de très nombreuses petites taches noires uniformément réparties.
Les deux lignes dorsolatérales, lorsqu'elles existent, sont fines et bien délimitées.	Les deux lignes dorsolatérales, toujours présentes forment chacune une bande assez large, aux bords flous et de couleur blanc nacré.
Chez le mâle, la face ventrale est blanchâtre, rouge brique ou jaune.	Face ventrale jaune orangé à orange vif rehaussée de nombreux points noirs, un peu comme chez <i>Lacerta vivipara</i> .
Chez le mâle, la gorge est généralement tachée	La gorge est presque toujours immaculée.
La ligne vertébrale ne se prolonge pas sur la queue.	Pas de ligne vertébrale sur le dos, mais une étroite bande sombre court sur le dessus de la queue, résultant d'un rétrécissement de la teinte sombre du dos par contraste avec les bandes dorsolatérales claires qui se prolongent sur la queue.

5 - Le Lézard vert (*lacerta viridis*) et le Lézard des souches (*Lacerta agilis*)

Lézard vert (<i>Lacerta viridis</i>)	Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>)
Ecailles du dos sensiblement de même forme que celles des flancs	Ecailles du dos nettement plus étroites que celles des flancs
Pas de lignes vertébrales ; il peut y avoir, surtout chez les jeunes et les femelles, deux lignes dorsolatérales claires et/ou une ligne blanchâtre interrompue sur chaque flanc. Dans ce cas, les lignes sont toujours en nombre pair.	Une ligne vertébrale blanchâtre généralement fragmentée. Les lignes longitudinales sont le plus souvent en nombre impair.
Dos fréquemment vert, surtout à l'âge adulte.	Dos brun, presque jamais vert.
Face ventrale toujours immaculée.	Face ventrale souvent rehaussée de petits points noirs, particulièrement chez le mâle adulte.
Pas de gros ocelles blanchâtres entourés de noir sur les flancs.	Généralement, une série de gros ocelles blanchâtres entourés de noir sur les flancs.
Le mâle adulte et certaines femelles ont la gorge bleu vif	La gorge n'est jamais bleue.
Le mâle adulte a toujours le dos vert.	Le mâle adulte a presque toujours le dos brun, contrastant fortement avec les flancs verts.
La femelle adulte a le plus souvent, le dos et les flancs verts.	La femelle adulte est entièrement brune sans traces de vert, avec des taches quadrangulaires sombres sur le dos et des ocelles blanchâtres entourés de marques noires sur les flancs.
Le jeune est uniformément (ou presque) brun avec la gorge vert clair.	Le jeune est brun avec une ligne médiane claire et des ocelles sur les flancs ; la gorge est blanchâtre sans traces de vert.



lézard agile *Lacerta agilis*



lézard vert occidental *Lacerta bilineata*

6 - La Vipère aspic dans les Pyrénées (*Vipera aspis zinnikeri*) et la Vipère de Seoane (*Vipera seoanei seoanei*)

Vipère aspic (<i>Vipera aspis zinnikeri</i>)	Vipère de Seoane (<i>Vipera seoanei</i>)
Museau nettement retroussé	Museau arrondi et tronqué.
Une rangée et demi ou deux rangées d'écailles entre l'œil et les supralabiales (exceptionnellement trois)	Une rangée, parfois une rangée et demi d'écailles entre l'œil et les supralabiales.
140 à 155 plaques ventrales pour les mâles	130 à 140 plaques ventrales pour les mâles
146 à 153 plaques ventrales pour les femelles	132 à 145 plaques ventrales pour les femelles
Ecailles céphaliques pouvant être petites et indifférenciées (un certain nombre d'individus présentent 1 à 3 plaques céphaliques élargies)	Généralement, de une à trois plaques céphaliques élargies (la frontale et les deux pariétales)

7 - La Vipère aspic (*Vipera aspis*) et la Vipère péliade (*Vipera berus*)

Vipère aspic <i>Vipera aspis</i>	Vipère péliade <i>Vipera berus</i>
Museau nettement retroussé	Museau arrondi et tronqué
Une rangée et demi ou deux rangées d'écailles entre l'œil et les supralabiales (exceptionnellement trois)	Une rangée d'écailles entre l'œil et les supralabiales
Ecailles céphaliques pouvant être petites et indifférenciées (un certain nombre d'individus présentent 1 à 3 plaques céphaliques élargies)	Généralement, de une à trois plaques céphaliques élargies (la frontale et les deux pariétales)
Iris de l'œil sensiblement de même teinte que la couleur de fond de l'animal, avec la moitié inférieure plus sombre.	Iris de l'œil uniformément rouge orangé quelle que soit la couleur de l'animal.

8 - La Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) et la Coronelle girondine (*Coronella girondica*)

Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>	Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i>
19 rangées longitudinales d'écailles dorsales à mi corps.	21 rangées longitudinales d'écailles dorsales à mi corps.
Presque toujours 7 plaques supralabiales ; l'œil est situé à l'aplomb des troisième et quatrième supralabiales.	Presque toujours 8 plaques supralabiales ; l'œil est situé à l'aplomb des quatrième et cinquième supralabiales.
Ecaille rostrale proéminente et plus ou moins conique, s'insérant en coin avec les internasales.	Ecaille rostrale peu proéminente et bien arrondie, ne s'insérant pas en coin avec les internasales.
Coloration ventrale uniformément noire à brun orangé, d'aspect souvent finement moucheté.	Coloration ventrale franchement bicolore ; taches quadrangulaires noires sur fond jaunâtre à rose saumon, s'ordonnant parfois en deux bandes continues.
La ligne sombre qui barre l'œil se prolonge vers l'avant jusqu'au museau.	La ligne noire qui barre l'œil ne se prolonge pas en avant de l'œil.